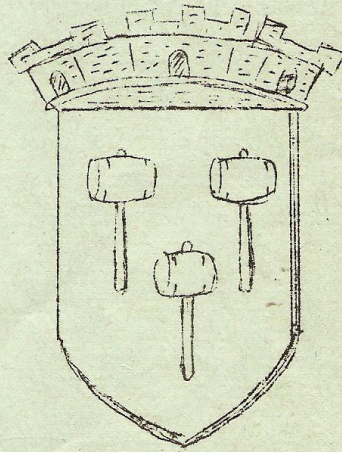
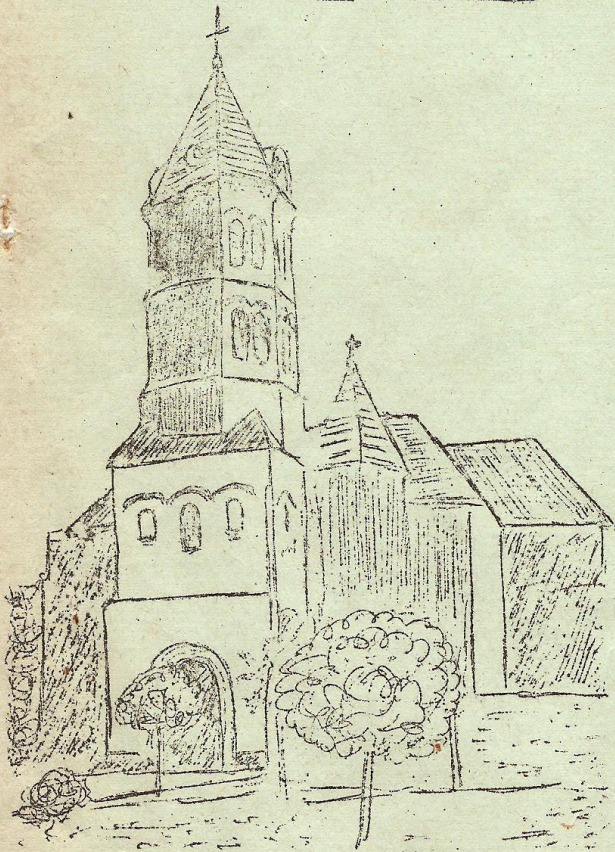


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE  
MONCHY-LAGACHE.

JUILLET 1972

N° 12

Pour notre douzième bulletin municipal de juillet 1972, d'abord un rapide tour d'horizon des divers problèmes et événements locaux.

Notre village en ce premier semestre a manifesté sa vitalité, d'abord par les constructions nouvelles: lotissements ou particuliers-qui commencent ou s'achèvent en différents secteurs.

Les candidats des logements S.M.I. de "La Terrière" à Méreaucourt les occuperont, nous l'espérons, à l'automne prochain. Avec ceux déjà construits dans ce quartier, Méreaucourt aura un ensemble résidentiel assez agréable dans un cadre de verdure. Nous espérons que les autres projets aux Wauyères et lotissement des "Peupliers" à côté de la rivière, après diverses difficultés prendront aussi bientôt tournure.

Mais le projet le plus immédiat sera la réalisation des bordures de trottoirs prévue à l'automne tout le long de la départementale 34 avec trottoirs et divers parkings dans le centre du village. En temps voulu, il sera demandé aux riverains leurs avis et participations pour différents aménagements: tuyaux de raccordement à la bordure des descentes de gouttières- pose éventuelle de pavés en bordure des trottoirs, côté maisons.

Auparavant les P.T.T. doivent faire une franchée pour la pose d'un câble téléphonique enterré, en prévision du téléphone automatique. Une partie des poteaux téléphoniques a d'ailleurs déjà été supprimée ce qui améliore aussi l'esthétique du village.

Autres décisions du Conseil Municipal:

-Aménagement et agrandissement du vestiaire du terrain des sports (installation de lavabos).

-Nouveau règlement pour le ramassage des ordures ménagères:

Suppression de la décharge de Montécourt

Ramassage des ordures tous les 15 jours le samedi matin

Fermeture de la décharge de la route de Douvieux avec

ouverture seulement le mercredi matin de 9h $\frac{1}{2}$  à 10h $\frac{1}{2}$  et le samedi de 9h $\frac{1}{2}$  à 18h30. (toute la journée)

-Association et fusion de communes: Lors de diverses réunions, le Conseil Municipal et ses délégués ont apporté à la Préfecture à Amiens et à la Sous-Préfecture à Péronne la position de la commune quant aux regroupements de communes proposés par un nouveau texte de loi: "Position favorable pour un rapprochement avec Estrées en chaussée et diverses autres communes sous réserve que chaque commune garde une certaine autonomie."

Un projet groupant plusieurs communes a été présenté, mais actuellement n'est envisagé que le rattachement d'Estrées à Mons et l'association réunissant Bouvincourt, Vraignes et Hancourt.

Evénements divers:

Le 4 mars, à Poix de Picardie la médaille d'argent pour la région Picardie de l'Association "Villages que j'aime" a été remise aux représentants de la commune avec un chèque de 500 F. qui sera utilisé pour différentes plantations à l'automne prochain pour embellir encore notre village. le but de ce concours a été présenté lors du précédent bulletin.

Le 7 mai, à l'initiative de la Fanfare Sainte Cécile a eu lieu en l'église de Monchy un concert vocal et instrumental très réussi qui a permis d'apprécier outre la Fanfare Ste Cécile, les musiciens de grande classe que sont les frères LEROY, Mr LOISEMANT organiste de la cathédrale d'Amiens et la Chorale St Florent de Roye.

Rappelons que notre commune a été à l'honneur sur les ondes d'Europe n°1 le 22 mars au cours de l'émission matinale "Bonjour Monsieur le Maire" avec un raccourci très sommaire de certains aspects de notre commune, mais qui a permis de rappeler la vitalité du village.

Signalons enfin l'implantation à Méreaucourt d'une entreprise du bâtiment la Sté Picarde du Bâtiment qui installe son entrepot dans l'ancienne ferme Michel, avec projets d'aménagements ultérieurs.

Service d'eau de Monchy-Tertry:

En mai a été fait le nettoyage complet du réservoir. Après ce nettoyage il a été procédé à une javellisation de l'eau pour désinfection.

En juin, a été effectué le branchement d'un tuyau de 100 mm entre la canalisation du Syndicat et celle du forage des Ets BONDUELLE pour un dépannage éventuel en cas de panne de la station de pompage de Douvieux.

Concours des Villages fleuris:Palmarès:

Sont classés: Hors concours: Mrs CARON Robert, DUPARCO Daniel, TOULOUSE et Mr l'Abbé PLANQUE.

Catégorie: jardins visibles de la rue: Dms l'ordre:  
Mrs HERCHIN, MERLIER, CAUSSIN, DEVENDEVILLE, CATTOEN,  
BOCQUET, BOCHART M., PREVOT B., JOUY SOULET, CHRETIEN,  
GUILNET, CAPRON Michel, JEZEWSKI, CAPRON Roland, NOLLAND.

Catégorie: Décor sur voie publique  
Mrs RIGAUD M., DREUX M., HERY, DUPONT, FEUTREZ, Mme DEMILLY  
Mme FOUQUET.

Catégorie: Balcons et terrasses: Mr RENAULT

Catégorie: Fenêtres et murs: Mrs GANDON, CAPRON André.

Félicitations à tous pour l'effort entrepris, mais par ailleurs, il est rappelé à tous les particuliers, dans le but d'avoir une commune plus propre et plus accueillante de nettoyer leurs bordures de route.

Divers: Congés annuels: En raison des congés annuels, la mairie n'est ouverte du 14 juillet au 15 aout que le mardi de 18 à 20 heures

Bibliobus: Le prochain renouvellement des livres n'aura lieu qu'en septembre.

Rentrée scolaire: Il est prévu d'accepter à la rentrée les enfants âgés de trois ans (à condition qu'ils soient propres) Des précisions seront affichées la semaine avant la rentrée)

Salle des fêtes: La commune a fait l'acquisition d'un service de vaisselle qui peut être loué comme les chaises ou les tables, soit à la salle des fêtes ou dans le village. (Pour le tarif, se renseigner à la mairie ou auprès de Mr Eugène LEVERT).

Boîte aux lettres à la mairie: Une boîte aux lettres est installée à la porte de la mairie. En dehors des heures de permanence, il est recommandé d'y déposer toute demande de pièce à fournir ou imprimé à remplir et le garde pourra les porter à domicile le lendemain.

ETAT-CIVIL du 1<sup>o</sup> semestre 1972 :

Naissances: CASTILLE Bruno 7 janvier à Pérobbe DELCROIX David 5 mars à Péronne, COMMONT Isabelle 10 avril à St Quentin CHARLIER Frédéric 21 avril à St Quentin, PASQUEL Sophie 15 mai à St Quentin, BOILLEAU Jérôme 20 mai à Péronne.

Mariages : CHOPIN Marcel et DEROSIER Marie-Jeanne le 1<sup>o</sup> avril.

DECES: DORMLY Ernest 12 janvier, LEROUX-RANDON Reine 1<sup>o</sup> février MAUTOUCHET-LEROUX Paula 23 février, TRIPET BATAILLE Marie 24 mars, PREVOT-CLUET Octavie 4 avril, MABRIER-DEBEUGNY Rosa 20 avril, BONGARD-POUTREL Léonie 1<sup>o</sup> mai, PRESTEL Théophile 21 mai.

## LA PAGE DES SOCIÉTÉS LOCALES

-0-0-0-0-0-0-

### Fanfare Sainte Cécile:

Durant le 1<sup>o</sup> semestre 1972, la fanfare a eu l'occasion de se manifester à différentes reprises et notamment aux fêtes de Vraignes, Monchy, Moislains et Ennemain, et chaque fois, son concours fut très apprécié. Sur les ondes d'Europe I, dans l'émission "Bonjour Mr le Maire", elle a pu ainsi que la jeune Clique se faire connaître très loin et envier de beaucoup de communes de France. Mais s'il est une date qui marquera dans ses annales, c'est bien celle du 7 mai 1972. Le concert donné en l'église de Monchy avec la collaboration de Mr l'abbé Planque, du Comité et de la participation de Dominique Leroy, trompettiste du Conservatoire de Paris, Pierre Leroy flutiste, Boisémand, organiste de la cathédrale d'Amiens et la Chorale de Roye fut un véritable régal pour tous les mélomanes et les quelque 400 personnes composant l'auditoire.

Jamais les voûtes de l'église St Pierre ne connurent d'aussi belle musique et surtout autant d'applaudissements. Si à l'issue de la cérémonie et dans les jours qui suivirent, les félicitations ne manquèrent pas, il faut regretter que certains, soit par ignorance ou désintéressement n'aient pas cru devoir apporter leur soutien à la société qui fait tout pour que Monchy reste au 1<sup>o</sup> rang du canton voire même de l'arrondissement. Une telle réussite ne s'acquiert pas sans efforts: plus de 20 répétitions ont été nécessaires et plus de 40 fois le chef a fait le voyage Athies-Monchy toujours bénévolement. Voilà ce qui se passe de commentaires.

Une nouvelle manifestation artistique est prévue. Gageons qu'elle remportera encore un gros succès.

Pour le moment, musiciens et élèves sont en vacances.

Mr Leulier assurera le service de la Clique qui elle aussi a droit à des compliments.

### Association familiale pour la Ruche enfantine :

La Ruche enfantine accueille les enfants depuis le 17 juillet. Comme tous les ans, elle fonctionnera pendant 4 semaines, le matin de 10 à 12 heures et l'après-midi de 14 à 18 heures. Un peu plus de 40 enfants y sont inscrits; les deux dévouées monitrices de l'année dernière Mlles Devendeville et Grizard sont aidées par deux nouvelles aides-monitrices: Mlles Béguin et Castel. Nous espérons que tous les enfants tireront beaucoup de profit de ces 4 semaines.

### Monchy-Athlétique Club:

Après une très bonne saison 1971-72 qui a vu 3 équipes sur 4 finir dans les premiers de leur championnat, nous nous sommes résolument tournés vers une saison encore meilleure puisqu'elle voit la formation d'une 5<sup>o</sup> équipe "Juniors", ce qui consolide une nouvelle fois notre Club pour les années à venir.

Pour encadrer les quelque 80 licenciés de l'année prochaine, nous avons de nouveau redistribué les responsabilités et demandé l'aide de nouveaux dirigeants, principalement Mr Gérard Cochet qui a bien voulu prendre la difficile place de secrétaire, aidé en cela par Mr Piévet et Mr Moreau.

Nous pouvons également compter cette année encore sur tous les anciens dirigeants qui avec leur bonne volonté et leur désintéressement devront mener à bien les quelque 150 rencontres de football de l'année prochaine. Amis sportifs, il y aura donc cet hiver de l'animation dans notre village et tous les joueurs comptent sur vos encouragements.

Il est rappelé que nous recrutons toujours des joueurs dans toutes les catégories d'âge.

Les équipes "Minimes et Cadets" du Club qui ont réalisé une très saison ont vu celle-ci récompensée par un voyage en groupe à la finale de la Coupe de France au Parc des Princes.

Leurs dirigeants remercient encore bien vivement tous les généreux donateurs qui ont permis ce déplacement.

#### Section des A.C.P.G. de Monchy-Lagache.

Notre pèlerinage en Alsace le 10 juin fut un voyage agréable, malgré l'absence de quelques camarades malades; nous étions presque au complet accompagnés de nombreuses épouses dans un car confortable au départ à 2 h 30. Dès 10 heures, nous étions au Struthof; but de notre visite: les 5 derniers kilomètres de la route qui de Rothau monte au camp, ont été construits par les détenus.

Au cours de la dernière guerre, les Nazis créèrent ici un "Camp de la Mort". Les immenses gradins sur lesquels les baraques s'étagaient furent construits par les détenus, montant les matériaux à dos d'hommes, du fond de la vallée; environ 10 000 d'entre eux périrent à cette tâche.

Le camp reçut des convois provenant de tous les pays occupés, les convois "N-N" (Nuit et brouillard) qui comptaient beaucoup de Français qui étaient destinés à l'extermination.

De l'ancien camp de concentration, on a conservé la double enceinte de fils de fer barbelés, la grande porte d'entrée, le four crématoire, les cellules des déportés, la chambre à gaz, deux baraques témoins, dont l'une abrite le musée de la déportation. Un monument commémoratif a été inauguré le 23 juillet 1960. Sa base renferme le corps d'un déporté français inconnu. La nécropole aménagée au-dessus du camp abrite les restes de 1120 déportés.

C'est avec des sentiments pénibles que nous reprîmes la route, mais dès Schirmeck, un sympathique repas en commun nous remonta le moral par son abondance et sa qualité. A sa sortie, nous eûmes la chance de voir un couple de cigognes en liberté.

Puis, à travers les beaux paysages montagneux, la magnifique forêt de sapins, les vallées calmes et fraîches dont les eaux coulent sur des lits de sable fin, nous atteignîmes le rocher de Dabo, superbe perspective sur la région. L'heure déjà tardive nous contraignit à nous diriger vers Nancy, étape du retour, où nous pûmes admirer la place Stanislas l'Arc de triomphe, le Palais du gouvernement, le Palais ducal.

Après un court repas, nous étions de retour le dimanche matin à 2h30 tous "vannés" mais enchantés et prêts à recommencer à l'avenir.

#### Histoire locale.

Au hasard de recherches de documents dans les archives de la commune, nous avons retrouvé sous de vieux papiers un registre de délibérations du Conseil Municipal de Monchy-Lagache datant de la révolution française. Nous y retrouvons le compte-rendu de séances du Conseil municipal dont le contenu est plutôt amusant. En voici la copie d'un

"L'an dix de la République française, le cinquième jour de Nivose les Maire, Adjoint et Conseil Municipal réuni en majorité, plusieurs membres mettent sous les yeux du Conseil qu'il n'ignorait pas qu'en l'an Neuf quantité d'habitants se plaignirent de la grande multiplicité d'oies que l'on faisait paître dans les pâtures communes, que la mauvais air de la merde ou excréments de ces oies non seulement empêchait de paître les bestiaux mais était capable de produire la contagion parmi eux. En conséquence et pour faire cesser toutes plaintes et murmures des habitants, le Conseil Général entendu ont arrêté et arrêtent qu'à compter du 1<sup>er</sup> ventose prochain, il ne sera plus permis à aucun habitant de faire paître ses oies dans les pâtures communes sous les peines portées par les lois, et au cas besoin, le présent sera envoyé en double au préfet du département, d'après l'avis du Sous-Préfet, pour par lui pouvoir statuer et ordonner ce qu'il appartiendra.

Et voici un autre extrait non moins amusant:

" L'an dix de la république française, le vingt sixième jour de fructidor avant midi, est comparu Dominique PREVOST, garçon majeur, demeurant à Monchy et a fait la déclaration suivante disant que Jean-Baptiste PREVOST, son frère arrivant dans sa maison sise audit Monchy, il s'y était trouvé trois femmes suspectées au dit PREVOST qui lui les voulait faire sortir de la dite maison, sans plus de façon; ces femmes se jetèrent sur le dit Jean-Baptiste PREVOST; le terrassèrent dans sa propre maison et l'assaillirent à coups de poings et de pieds, lui firent plusieurs contusions aux jambes et autres parties du corps et lui déchirèrent la figure, qu'elles l'auraient peut-être mis à mort s'il n'y fut arrivé pour lui donner secours. Les trois femmes étaient Marie-Barbe LEGRAND femme d'Urbain CARPENTIER, Marie-Josèphe CARPENTIER, femme de Mattieu BOBU de la commune de Monchy-Lagache et la femme de Célestin CARPENTIER de la commune de Paris arrivée depuis quelques jours avec son mari en la commune de Monchy-Lagache et domiciliée chez Urbain CARPENTIER son beau-frère. De tous ces dires et déclaration le susdit Dominique PREVOST a requis acte pour lui servir au cas requis et a signé avec moi officier de police de ladite commune de Monchy-Lagache offrant d'en faire preuve par témoins lez jour et an susdits.

" La fin de ces procès-verbaux nous trouvons des signatures rappelant des noms encore connus tels que: CARON, DELA PORTE, TROCME, COURTIN, RIGAUX, PREVOT, BRUNEL, BONNIERE, POINTIER, COUSIN, CAILLIEUX, GOURLIN, CARBONNAUX, DUBOIS, LEFEVRE, DUPARCO, MARCHANDISE, attestant que des familles de Monchy-Lagache sont fixées dans la commune depuis longue date.

Ajoutons que le registre contenant ces textes a été commencé le deuxième jour complémentaire de l'an Deux de la République soit en septembre 1794, et porte la devise: " Liberté-Egalité-Vivre libre ou mourir! "

